



Kommunikationsdienst GS-WBF
Monsieur le Conseiller fédéral Guy Parmelin
Bundeshaus Ost
3003 Bern

Appenzell, 23 octobre 2020

Monsieur le Conseiller fédéral

apisuisse, l'organisation faitière des quelque 18 000 apiculteurs suisses, s'inquiète des plans visant à ré-autoriser le pesticide Gaucho dans les champs de betteraves sucrières par le biais d'une autorisation d'urgence. L'imidaclopride, principe actif de ce produit est connu pour être très toxique pour les abeilles. C'est pourquoi, depuis 2019, son utilisation est interdite en Suisse et dans l'UE, à l'exception des serres fermées et installées de manière permanente.

Pour le Gaucho, le site Internet de l'OFAG indique notamment "très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme". En outre, ce produit phytosanitaire s'est avéré extrêmement dangereux pour les abeilles, soit par empoisonnement direct, soit indirect. En effet, diverses études scientifiques montrent des effets sub-létaux et un affaiblissement du système immunitaire du pollinisateur dus à cet insecticide néonicotinoïde. Si les abeilles ne sont pas exposées directement dans les cultures de betteraves sucrières, le néonicotinoïde, une fois appliqué, reste en grande majorité dans le sol. Il peut s'y conserver et être réabsorbé durant plusieurs années par d'autres cultures et plantes à fleurs et contaminer ainsi la nourriture des abeilles domestiques et des abeilles sauvages.

L'approbation d'urgence est également en contradiction avec les mesures récemment adoptées contre la mortalité des abeilles et des insectes (par exemple, la motion 19.3207, ainsi que le plan d'action visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires). En l'occurrence, il n'y a pas non plus de nouvelles données scientifiques pour justifier un retrait de l'interdiction récemment imposée.

Nous comprenons, bien sûr, que les producteurs suisses de betteraves sucrières craignent une perte de rendement. Toutefois, il est également possible de répondre à leurs préoccupations par diverses mesures. En premier lieu, il conviendrait de se tourner vers l'utilisation de méthodes alternatives aux néonicotinoïdes. On pourrait aussi envisager d'ajuster la limite minimale du prix du sucre brut ou en d'augmenter la contribution individuelle à la culture par hectare pour la betterave sucrière, qui a été introduite en même temps que l'interdiction du pesticide Gaucho. Ces mesures seraient susceptibles d'améliorer les conditions cadres pour les producteurs suisses sans nuire à la nature.

Une approbation d'urgence pour le pesticide Gaucho serait un pas en arrière que nous ne pouvons en aucun cas accepter.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de nos sentiments distingués.

Le comité d'apisuisse

Mathias Götti Limacher



Zentralpräsident BienenSchweiz -
Imkerverband der deutschen
und rätoromanischen Schweiz

Francis Saucy



Président SAR
Société Romande
d'Apiculture

Davide Conconi



Presidente FTA
Federazione Ticinese
Apicoltori